

Communiqué de presse - Notation financière Publique

GCR affirme la note d'émetteur de long terme de $A_{(WU)}$ de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) sur son échelle régionale de notation. La perspective est Stable.

Action de notation

Dakar, le 30 octobre 2024 – GCR Ratings (GCR) affirme la note d'émetteur de long terme de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) de $A_{(WU)}$ sur son échelle régionale de notation ; celle-ci avec une perspective Stable. En outre, la note d'émetteur de court terme $A1_{(WU)}$ est affirmée.

Emetteur	Type de notation	Echelle	Notation	Perspective
ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso)	Emetteur de long terme	Régionale	$A_{(WU)}$	Stable
	Emetteur de court terme	Régionale	$A1_{(WU)}$	--

Résumé des principaux facteurs de notation

La notation de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) repose sur la solidité de son profil financier, ancré par une capacité de l'entreprise à maintenir des marges élevées et des niveaux leviers financiers robustes. GCR s'attend à ce que l'entreprise continue d'afficher une rentabilité similaire, malgré la situation sécuritaire au Burkina Faso qui limitent le potentiel de croissance de ses activités. Cependant, cette baisse des revenus combinée au niveau de remboursements de dettes et paiements de dividendes met la liquidité sous pression.

La rentabilité de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) demeure la force principale de sa notation en dépit de la tendance à la baisse de ses revenus (2023 : 139,2 milliards de FCFA (\$ 229 millions) ; 2022 : 145,6 milliards de FCFA ; 2021 : 154,9 milliards de FCFA ; 2020 : 157,4 milliards de FCFA), due essentiellement à une intensité de la lutte concurrentielle sur le marché de la téléphonie dans un contexte sécuritaire qui peine à se normaliser. ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) maintient ainsi ses marges d'EBITDA à des niveaux satisfaisants (2023 : 46,0% ; 2022 : 46,7% ; 2021 : 50,2% ; 2020 : 51,5% ; 2019 : 49,4%), résultat d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation et des économies d'échelle inhérentes au secteur d'activité. GCR estime que malgré les investissements stratégiques pour améliorer la qualité de service, la capacité de Moov Africa Burkina Faso à améliorer sa rentabilité restera limitée en raison de la persistance du défi sécuritaire, l'intensité concurrentielle et une hausse de certaines charges telles que l'énergie, puisque la société paie maintenant au tarif normal et non plus au tarif subventionné.

En 2023, la flexibilité financière de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) est restée solide. Le ratio de couverture du stock de dettes est resté quasiment stable, malgré une diminution de l'EBITDA de 5,9% combinée à une hausse de 26,6% du niveau de dettes nettes (2023 : 0,8x; 2022: 0,6x; 2021 : 0,5x; 2020 : 0,8x). Cette hausse est le résultat d'un recours de Moov Africa Burkina Faso aux lignes bancaires pour financer une partie de son exploitation et le paiement de dividendes, compte tenu de la baisse des revenus. L'opérateur arrive également à travers son exploitation à couvrir près de 21 fois ses charges d'intérêts en 2023, comme l'illustre le ratio de couverture des intérêts nets par l'EBITDA. En outre, les flux de trésorerie dégagés par l'exploitation permettent de couvrir les dettes financières de la société avec un ratio qui s'élève à 48% en 2023. En conséquence, la rentabilité et les leviers financiers de la structure pourraient être maintenus dans une marge solide, même s'ils restent vulnérables aux pressions sur les revenus de la structure.

GCR note que ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) est en position de challenger sur le marché malgré le fait que l'opérateur dispose de la meilleure couverture réseau du Burkina Faso. La concurrence s'intensifie depuis cinq ans avec l'entrée d'un principal concurrent sur le marché, et la guerre des prix qui s'est installée depuis lors. Celle-ci a

entraîné une baisse de ses revenus impactant les parts de marché en valeur de chiffre d'affaires pour l'opérateur (24,5% contre 66,5% pour son principal concurrent en 2023), bien que la société talonne de peu son principal concurrent en termes de part de marché volume (43,23% contre 45,92% en 2023). Toutefois, on souligne que Moov Africa Burkina Faso reste résiliente et arrive à conserver sa seconde place sur le marché dans un contexte local marqué par le défi sécuritaire et une forte concurrence. Au regard de la dynamique de marché, GCR prévoit que la société maintiendra sa position de challenger, en dépit des stratégies mises en œuvre pour récupérer sa place de leader.

GCR estime modeste le niveau de liquidité de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) dans la mesure où les sources de liquidité de l'opérateur couvrent entre 100% et 125% de ses besoins annuels. La liquidité de l'opérateur, après financement des investissements, est sous pression des dividendes versés à ses actionnaires, ce qui laisse peu de ressources à consacrer au remboursement (+86,9% sur l'exercice) de son stock de dettes. GCR s'attend à ce que les pressions sur la liquidité continuent en 2024, compte tenu de la baisse du résultat des activités ordinaires observée au premier semestre et de la nécessité pour l'opérateur de maintenir son effort d'investissement, afin d'offrir des produits de plus en plus compétitifs.

La notation de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) bénéficie d'un support pour tenir compte de l'appartenance de l'opérateur au groupe Maroc Telecom, son actionnaire majoritaire qui lui apporte un soutien opérationnel.

Perspective

La perspective attachée à la notation de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) est stable. GCR justifie cette perspective stable par le fait que l'opérateur devrait continuer à générer des marges de profit adéquates du fait de la stabilité de sa structure de coûts, ce qui soutiendrait de solides leviers financiers. En outre, la liquidité devrait rester sous pression de besoin d'investissements et des dividendes, pendant que la structure maintient sa position de challenger sur le marché.

Déclencheurs d'un changement de notation

Un rehaussement de la notation de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) serait tributaire : i) d'un gain significatif et durable de parts de marché dans le segment de la téléphonie mobile permettant à l'opérateur de retrouver de façon durable sa place de leader ; ii) ou d'une amélioration soutenue de la liquidité de l'opérateur.

Un abaissement de la notation de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) serait la conséquence : i) d'une perte structurelle de parts de marché sur le segment de la téléphonie mobile ; ii) ou d'une détérioration significative et durable des résultats de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) qui conduirait notamment à de fortes tensions sur les leviers financiers et liquidité de l'opérateur.

Contacts analytiques

Analyste principal
Dakar, SN

Edwige Touré
EdwigeT@GCRratings.com

Analyste
+221 33 824 60 14

Analyste support
Dakar, SN

Oumar Ndiaye
OumarN@GCRratings.com

Analyste senior
+221 33 824 60 14

Président du comité
Johannesbourg, AS

Yohan Assous
Yohan@GCRratings.com

Responsable de groupe – Titrisation et Fonds
+27 11 784 1771

Méthodologies et documents de référence

Critères relatifs au canevas de notation de GCR, mai 2024

Critères de notation des entités industrielles et commerciales par GCR, mai 2024

Echelles de notation – Symboles – Définitions de GCR, mai 2024

Burkina Faso | Corporates | Communiqué de presse publique

Scores de risque-pays de GCR, août 2024

Scores sectoriels de GCR pour les corporates de la zone UEMOA, octobre 2024

Historique de la notation

ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso)					
Type de notation	Revue	Echelle	Notation	Perspective	Date
Emetteur de long terme	Initiale	Régionale	BBB+ _(WU)	Stable	Novembre 2022
Emetteur de long terme	Dernière	Régionale	A _(WU)	Stable	Octobre 2023
Emetteur de court terme	Initiale	Régionale	A2 _(WU)	--	Novembre 2022
Emetteur de court terme	Dernière	Régionale	A1 _(WU)	--	Octobre 2023

Carte des scores

Facteurs de notation	Scores
Environnement opérationnel	4,75
Score de risque-pays	2,00
Score de risque sectoriel	2,75
Profil d'affaires	0,50
Position concurrentielle	0,50
Développement durable	0,00
Profil financier	2,00
Rendements et performance financière	1,25
Levier financier et flux de trésorerie	2,50
Liquidité	(1,75)
Comparaison avec les pairs et facteurs de support	1,00
Revue des pairs	0,00
Facteurs de support externe	1,00
Score Total	8,25

Glossaire

Cash-flow	Capacité d'autofinancement d'une entreprise, correspondant au bénéfice après impôt augmenté des amortissements et réserves hors dettes.
Coût	Ce qu'une chose coûte ; son prix de revient.
Dettes	Somme d'argent qu'une personne ou une entreprise doit rembourser, généralement avec des intérêts.
Flexibilité financière	Ensemble des différentes pratiques mises en place par une entreprise, dans le but de réduire l'investissement en capitaux dans les cycles à son strict minimum, sans pour autant entraver son fonctionnement normal.
Liquidité	Mesure de la capacité d'un débiteur à rembourser ses dettes dans l'hypothèse de la poursuite de ses activités.
Marge d'exploitation	Ratio qui permet d'établir une réflexion sur la viabilité de l'entreprise.
Marge nette	Rapport du résultat net d'une entreprise sur le chiffre d'affaires durant un exercice comptable.
Rentabilité	Rapport entre un revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir.
Risque	Possibilité de survenue d'un événement indésirable, la probabilité d'occurrence d'un péril probable ou d'un aléa.

ELEMENTS SAILLANTS CONCERNANT LES NOTATIONS ASSIGNEES

GCR affirme que a.) aucune partie du processus de notation n'a été influencée par d'autres activités commerciales de l'agence de notation ; b.) les notations sont basées uniquement sur les mérites de l'entité, du titre ou de l'instrument financier noté et c.) ces notations sont une évaluation indépendante des risques et des mérites de l'entité, du titre ou de l'instrument financier noté.

Les notations ont été communiquées à ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso). Les notations ci-dessus ont été sollicitées par, ou au nom de, l'entité notée.

ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) a participé au processus de notation par le biais d'une interaction en personne et/ou virtuelle en ligne et/ou par le biais d'une communication et d'une correspondance électroniques et/ou verbales. En outre, la qualité des informations reçues a été jugée adéquate et a été vérifiée de manière indépendante dans la mesure du possible. Les informations reçues de l'entité notée et d'autres parties tiers fiables pour assigner les notes comprennent :

- Les états financiers et les rapports annuels de ONATEL-SA (Moov Africa Burkina Faso) et de ses filiales pour la période allant de 2023
- Des présentations écrites sur des éléments de détail 2023
- Des détails quant à la structure de l'endettement de 2023
- Des comptes-rendus d'entretien avec la Direction de l'entité notée en 2024.
- Source du taux de change : <https://www.bloomberg.com/markets/currencies>
- Taux et Date de change : USD/XOF=606.39 du 21 octobre 2024.

@ 2024 détenus par la société à responsabilité limitée Global Credit Rating et/ou par les concédants et par les filiales de celle-ci (collectivement dénommés GCR). Tous droits réservés.

LES NOTATIONS DE CRÉDIT ÉMISES PAR GCR SONT L'EXPRESSION DES OPINIONS ACTUELLES DE L'AGENCE SUR LE RISQUE DE CRÉDIT FUTUR CONCERNANT LES ENTITÉS, LEURS ENGAGEMENTS DE CRÉDIT OU LEURS TITRES DE CRÉANCE OU TITRES ANALOGUES, ÉGALEMENT LES DOCUMENTS, PRODUITS, SERVICES ET INFORMATIONS PUBLIÉS PAR GCR (COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉS « PUBLICATIONS ») QUI PEUVENT CONTENIR DE TELLES OPINIONS. L'AGENCE DÉFINIT LE RISQUE DE CRÉDIT COMME LE RISQUE ENCOURU EN CAS DE NON-RESPECT ÉVENTUEL PAR UNE ENTITÉ DE SES ENGAGEMENTS FINANCIERS CONTRACTUELS À LEUR ÉCHÉANCE. IL CONVIENT DE CONSULTER LA PUBLICATION CONCERNANT LES ÉCHELLES DE NOTATION, LES SYMBOLES ET LES DÉFINITIONS DE GCR POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES TYPES D'OBLIGATIONS FINANCIÈRES CONTRACTUELLES PRISES EN COMPTE LORS DE L'ATTRIBUTION DES NOTATIONS DE CRÉDIT PAR GCR. LES NOTATIONS DE CRÉDIT NE PRENNENT EN CONSIDÉRATION AUCUN AUTRE RISQUE, Y COMPRIS, MAIS SANS QUE CELA SOIT LIMITATIF, LE RISQUE DE FRAUDE, LE RISQUE DE LIQUIDITÉ, LE RISQUE DE MARCHÉ OU LE RISQUE DE VOLATILITÉ DES PRIX. LES NOTATIONS DE CRÉDIT, LES NOTATIONS HORS-CRÉDIT (« ÉVALUATIONS ») ET LES OPINIONS FIGURANT DANS LES PUBLICATIONS DE GCR NE SONT PAS DES CONSTATATIONS DE FAITS ACTUELS OU PASSÉS. LES NOTATIONS DE CRÉDIT, LES ÉVALUATIONS, LES AUTRES OPINIONS ET LES PUBLICATIONS DE L'AGENCE NE SONT PAS ET NE CONTIENNENT PAS DE CONSEILS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT OU DE FINANCE, ELLES NE COMPORTENT PAS ET NE CONSTITUENT PAS DES RECOMMANDATIONS D'ACHAT, DE VENTE OU DE DÉTENTION DE TITRES PARTICULIERS. LES NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES OPINIONS ET PUBLICATIONS DE GCR NE CONTIENNENT PAS D'OBSERVATIONS SUR LA PERTINENCE D'UN INVESTISSEMENT POUR UN INVESTISSEUR PARTICULIER. GCR ÉMET SES NOTATIONS DE CRÉDIT, SES ÉVALUATIONS AINSI QUE SES AUTRES OPINIONS ET PUBLIE SES OUVRAGES EN ESPÉRANT ET EN CONSIDÉRANT QUE CHAQUE INVESTISSEUR PROCÉDERA, AVEC LE SOIN REQUIS, À SES PROPRES ANALYSE ET ÉVALUATION DE CHAQUE TITRE DONT IL ENVISAGE L'ACHAT, LA DÉTENTION OU LA VENTE.

LES NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES OPINIONS ET PUBLICATIONS DE GCR NE SONT PAS DESTINÉES AUX INVESTISSEURS INDIVIDUELS ET L'UTILISATION PAR CEUX-CI DES NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES OPINIONS ET PUBLICATIONS DE GCR LORS D'UNE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT SERAIT IMPRUDENTE ET INAPPROPRIÉE. EN CAS DE DOUTE, IL CONVIENT DE CONTACTER VOTRE CONSEILLER FINANCIER OU UN AUTRE PROFESSIONNEL COMPÉTENT.

TOUTES LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SONT PROTÉGÉES PAR LA LOI, Y COMPRIS, MAIS SANS QUE CELA SOIT LIMITATIF, PAR LA LOI SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, ET AUCUNE DESDITES INFORMATIONS NE PEUT ÊTRE COPIÉE OU REPRODUITE AUTREMENT, RECONDITIONNÉE, ENSUITE TRANSMISE, TRANSFÉRÉE, DIFFUSÉE, REDISTRIBUÉE OU REVENDUE, OU CONSERVÉE POUR UNE UTILISATION ULTÉRIEURE À DE TELLES FINS, EN TOUT OU EN PARTIE, SOUS QUELQUE FORME OU DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, OU PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT, PAR QUI QUE CE SOIT, SANS AUTORISATION ÉCRITE PRÉALABLE DE GCR.

LES NOTATIONS DE CRÉDIT, ÉVALUATIONS, AUTRES OPINIONS ET PUBLICATIONS DE GCR NE SONT PAS DESTINÉES À ÊTRE UTILISÉES PAR QUI QUE CE SOIT COMME RÉFÉRENCE, CE TERME-LÀ ÉTANT DÉFINI À DES FINS RÉGLEMENTAIRES, ET NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉES DE FAÇON QUI POURRAIT LEUR CONFÉRER LE STATUT DE RÉFÉRENCE.

Toutes les données contenues dans le présent document sont obtenues par GCR à partir de sources d'information considérées par l'agence comme précises et fiables. Cependant, compte tenu d'éventuelles erreurs humaines ou mécaniques ainsi que d'autres aléas, toute information contenue dans le présent document est fournie « EN L'ÉTAT » et sans aucune garantie de quelque type que ce soit. L'agence adopte toutes les mesures nécessaires pour s'assurer du niveau de qualité suffisant des informations qu'elle utilise pour assigner une notation de crédit et du fait que de telles données soient obtenues à partir de sources que GCR considère comme fiables, notamment, le cas échéant, de sources indépendantes. Cependant, GCR n'est pas un cabinet d'audit et ne peut dans tous les cas procéder à une vérification ou à une validation indépendante des données reçues au cours du processus de notation ou lors de la préparation de ses publications.

Dans les limites autorisées par la loi, GCR, ses sociétés liées et les administrateurs, les dirigeants, les employés, les agents, les représentants, les concédants et les fournisseurs de l'agence ou de ses sociétés liées déclinent toute responsabilité envers toute personne physique ou morale à l'égard de tout préjudice ou dommage indirect, spécial, consécutif ou accessoire de quelque nature que ce soit, résultant de ou lié aux informations contenues dans le présent document ou découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser de telles informations, même si GCR ou l'un de ses administrateurs, dirigeants, employés, agents, représentants, concédants ou fournisseurs est informé à l'avance de l'éventualité de tels préjudices ou dommages, y compris, mais sans que cela soit limitatif, à l'égard : (a) de tout manque à gagner actuel ou futur ou (b) de tout préjudice ou dommage survenant lorsque l'instrument financier concerné ne fait pas l'objet d'une notation de crédit particulière attribuée par GCR.

Dans les limites autorisées par la loi, GCR, ses sociétés liées et les administrateurs, les dirigeants, les employés, les agents, les représentants, les concédants et les fournisseurs de l'agence ou de ses sociétés liées déclinent toute responsabilité à l'égard de tout préjudice ou dommage subi par toute personne physique ou morale, y compris, mais sans que cela soit limitatif, résultant de tout manque de précaution (cependant, sont exclues la fraude, la faute intentionnelle ou la responsabilité de tout autre type qui, afin de lever toute ambiguïté, ne peut être exclue en vertu de la loi) de la part de, ou dû à tout imprévu sous ou hors de contrôle, de GCR ou de l'un de ses administrateurs, dirigeants, employés, agents, représentants, concédants ou fournisseurs, découlant de ou lié aux informations contenues dans le présent document ou résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser de telles informations.

AUCUNE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE, À L'OPPORTUNITÉ, À L'EXHAUSTIVITÉ, À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADÉQUATION À TOUT OBJECTIF PARTICULIER DE TOUTE NOTATION, ÉVALUATION, AUTRE OPINION OU INFORMATION N'EST DONNÉE OU FORMULÉE PAR GCR SOUS QUELQUE FORME OU DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT.

GCR déclare par la présente que la plupart des émetteurs de titres de dette (y compris les obligations émises par les États ou par les entreprises, les débentures, les billets à ordre et les billets de trésorerie) notés par GCR ont, avant l'attribution de toute notation de crédit, accepté de rémunérer l'agence pour la fourniture desdites notations et pour les services rendus par GCR. En outre, l'agence assure le maintien de ses politiques et de ses procédures afin de garantir le caractère indépendant de ses notations de crédit et de ses processus de notation.